

GÉORGIE



Faits marquants

- Le HCR a continué de plaider en faveur du respect des *Principes directeurs relatifs au déplacement de personnes à l'intérieur de leur propre pays*, en mettant l'accent sur les droits et les moyens d'existence à l'appui de l'intégration des déplacés internes.
- Au cours de l'année, le Gouvernement géorgien a naturalisé 145 réfugiés tchéchènes.
- Le HCR et le PNUD se sont engagés à collaborer pour répondre aux préoccupations économiques des réfugiés et des communautés hôtes dans la vallée de Pankisi.
- Le HCR a aidé à identifier quelque 1 800 personnes relevant de sa compétence dépourvues de papiers d'identité et a prêté son concours aux autorités locales pour l'enregistrement des naissances. L'Agence

géorgienne de l'enregistrement civil a enregistré plus de 1 800 apatrides et examine 40 demandes de naturalisation de personnes qui sont apatrides *de jure*.

- En juin 2010, le Gouvernement géorgien a ouvert un centre d'accueil des demandeurs d'asile, avec la coopération du HCR et de ses partenaires. Le centre peut héberger 60 résidents. Aucun cas de refoulement n'a été porté à la connaissance du HCR en Géorgie et une nouvelle législation sur l'asile est en cours d'examen.
- Le HCR a amélioré le logement de plus de 400 ménages de déplacés internes à Shida Kartli et en Géorgie occidentale, notamment en Abkhazie. Trois nouveaux centres sociaux communautaires ont été ouverts dans trois villages abkhazes, ce qui porte à 21 le nombre total de ces centres.

Personnes relevant de la compétence du HCR

| Type de population | Origine | Total | Nb pers. assistées par le HCR | % femmes | % < 18 ans |
|----------------------------|----------------------|----------------|-------------------------------|----------|------------|
| Réfugiés | Fédération de Russie | 600 | 600 | 50 | 45 |
| | Divers pays | 20 | 20 | 50 | 38 |
| Demandeurs d'asile | Divers pays | 40 | 40 | 25 | 27 |
| Déplacés internes | Géorgie | 235 700 | 235 700 | - | - |
| Apparentés déplacés | Géorgie | 124 000 | 124 000 | - | - |
| Apatrides | Apatrides | 1 800 | - | 55 | 1 |
| Total | | 362 160 | 360 360 | | |

| Environnement opérationnel |

Deux ans et demi après le conflit d'août 2008, la sécurité et la situation politique se sont stabilisées en Géorgie. Pourtant, plusieurs milliers de personnes sont encore déplacées. Le HCR a continué à jouer son rôle de modérateur conjointement avec l'Union européenne, l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) dans le cadre des Discussions de Genève. Les représentants de l'Ossétie du Sud ont recommencé à participer au mécanisme de prévention des incidents et d'intervention, ce qui est une évolution positive.

Le Gouvernement géorgien a ratifié une nouvelle stratégie et des lois sur les territoires occupés. Ces mesures devraient garantir le respect des principes humanitaires et élargir l'espace humanitaire.

L'expulsion de près de 5 000 déplacés internes de leurs centres collectifs à Tbilisi a été suivie de plusieurs manifestations. Le HCR, avec le soutien de la communauté diplomatique, a collaboré avec le Gouvernement pour mettre au point des procédures conformes aux normes et principes internationaux. Quelque 4 000 déplacés internes vivant dans des centres collectifs de Tbilisi continuent cependant de risquer d'être transférés et ont besoin d'autres options d'hébergement.

Des progrès ont été accomplis pour harmoniser le cadre national de l'asile avec le droit international en matière de réfugiés. Les activités étaient axées sur trois domaines : renforcer la capacité des institutions nationales et de la société civile à protéger les réfugiés et les demandeurs d'asile par des programmes de formation pour les fonctionnaires de l'administration, les officiers judiciaires, les garde-frontières et les ONG ; aider le Ministère des déplacés internes originaires des territoires occupés, de l'hébergement et des réfugiés (MRA) à rédiger un nouveau projet de loi sur les

réfugiés et le statut humanitaire ; et faire paraître des publications et réaliser des campagnes dans les médias.

| Réalisations et impact |

● Objectifs principaux et cibles

Un environnement de protection favorable

- Le HCR a surveillé la procédure de détermination du statut de réfugié et a formé le personnel des centres d'accueil. Des fonctionnaires du Ministère de la justice, du Bureau du défenseur public et de trois ONG ont suivi une formation sur le droit et la pratique en matière de réfugiés. De plus, 15 juges ont été formés au droit international en matière de réfugiés et de droits de l'homme.
- En général, le Gouvernement a amélioré ses procédures de détermination du statut de réfugié et le HCR a formulé des recommandations sur des cas individuels avant la décision finale. Quelque soixante-dix nouvelles demandes d'asile ont été enregistrées par le MRA.
- Le HCR s'est employé à consolider les cadres nationaux de protection des déplacés internes. Le Plan d'action du Gouvernement pour les déplacés internes a été ratifié en mai 2010. Le MRA a formé un groupe d'experts chargé de définir des mécanismes d'expulsion des déplacés internes et de répondre aux problèmes d'hébergement, en particulier ceux qui se rapportaient aux déplacés internes vivant dans des logements privés.
- Quelque 3 000 déplacés internes ont reçu des conseils juridiques, habituellement pour répondre aux demandes d'information liées au Plan d'action pour les déplacés internes, au logement durable, aux pensions et aux documents de l'état civil. Le HCR a aussi fourni une



Un collaborateur du HCR s'entretient avec une villageoise à Goleti (Géorgie).

HCR / P. TAGGART

information relative à la privatisation des centres collectifs à 800 déplacés internes.

- Un logement permanent a été trouvé pour près de 200 familles en Géorgie occidentale, 170 familles en Abkhazie et 30 familles à Shida Kartli, alors que 20 centres collectifs de Tbilisi ont été préparés pour l'hiver. À Shida Kartli, 870 individus particulièrement vulnérables ont bénéficié d'une attention particulière. Au total, une assistance directe a été prodiguée à plus de 2000 personnes relevant de la compétence du HCR dans la région.

Procédures de protection équitables

- On a recensé près de 1 800 personnes dépourvues de papiers d'identité en 2010, qui s'ajoutent à un total de plus de 5 200 individus placés dans la même situation dans le pays. Plus de 1 100 d'entre eux ont reçu des conseils juridiques, ont été aidés à obtenir des papiers et ont été enregistrés ou ont obtenu leurs documents d'identité.

Protection contre la violence et l'exploitation

- Parmi les activités destinées à sensibiliser à la violence sexuelle et sexiste figurait la gestion de centres de crise, qui ont prodigué une assistance médicale, juridique et psychosociale à plus de 3400 individus. Une cinquantaine de personnes ont été aidées à trouver un hébergement temporaire, alors que 50 femmes et mineurs se sont vu proposer une assistance pour un logement à long terme dans la Maison sûre de Tbilisi.

Besoins et services essentiels

- Jusqu'à 25 pour cent des réfugiés ont suivi une formation professionnelle. De nouveaux projets d'activités rémunératrices durables ont permis au HCR de diminuer l'allocation mensuelle versée aux réfugiés individuels. Un partenaire national a assuré des services de santé pour plus de 500 personnes, alors que des mesures sont en cours pour intégrer les réfugiés dans les services nationaux de santé.
- Les enfants réfugiés ont pu fréquenter les écoles locales et des activités éducatives financées par le HCR ont favorisé leur intégration. Un appui aux frais de garderie a été apporté à un nombre limité d'enfants handicapés et des bourses DAFI ont été octroyées à une vingtaine d'étudiants réfugiés pour leur permettre de suivre un enseignement universitaire.

Autogestion et participation communautaires

- Les activités de création de revenu et de formation professionnelle ont contribué à augmenter le revenu des déplacés internes. Plus de 1 500 personnes ont participé à une formation professionnelle et commerciale. Les diplômés les plus méritants, dont 50 femmes, ont reçu une trousse professionnelle ou des allocations pour créer une petite entreprise. De plus, près de 2 000 déplacés internes et membres de la communauté locale ont suivi des cours d'initiation à l'informatique par le biais du Programme d'accès à la technologie informatique.
- Les ménages touchés par le conflit à Shida Kartli en Géorgie occidentale et en Abkhazie ont bénéficié d'un

soutien socio-économique. Il comportait une formation et des allocations de démarrage pour des projets rémunérateurs dans des domaines tels que l'aviculture, l'horticulture et l'élevage, ainsi que la création de boulangeries, d'ateliers de soudure et de garages. Près d'un millier de familles de déplacés internes ont pu entreprendre des activités génératrices de revenu.

Solutions durables

- Le HCR a établi plus de 70 projets de création de revenu et a octroyé une quarantaine d'allocations sociales pour faciliter le processus d'intégration sur place. Il a collaboré étroitement avec le PNUD sur la transition de l'aide humanitaire au développement intégré dans la vallée de Pankisi. Le HCR a apporté son aide à 15 cas de rapatriement librement consenti et il a traité le dossier d'une personne en vue de sa réinstallation.

Logistique et appui aux opérations

- Des réunions de coordination entre les bureaux ont été régulièrement organisées. Des réunions mensuelles ont également été tenues avec les partenaires d'exécution. La coordination a été assurée avec les partenaires gouvernementaux, les agences onusiennes, les ONG, les donateurs et autres acteurs sur un certain nombre d'initiatives.
- En outre, trois véhicules ont été achetés, renouvelant ainsi la flotte existante.

| Contraintes |

L'intégration des enfants réfugiés dans les écoles locales et l'accès aux régimes d'assurance de santé étatiques pour toutes les personnes relevant de la compétence du HCR sont des questions qui n'ont toujours pas été totalement réglées. La prévention de l'apatridie ne sera possible qu'avec des changements dans la législation qui n'ont pas encore été ratifiés par le Parlement.

| Informations financières |

Les fonds disponibles pour les activités en Géorgie ont permis à l'Organisation d'encourager la protection et d'appuyer des solutions pour les réfugiés et les déplacés internes. Néanmoins, le HCR n'a pu aider les fonctionnaires gouvernementaux à entreprendre des visites d'étude pour mieux comprendre quelles sont les conditions correctes d'accueil des demandeurs d'asile.

Un investissement accru en faveur de l'autosuffisance renforcerait les solutions durables, en particulier l'intégration sur place, pour les réfugiés comme pour les déplacés internes. Les cours de formation professionnelle et les activités génératrices de revenu n'ont pas été entièrement mis en œuvre en 2010 par manque de ressources. Le financement des opérations du HCR en Géorgie a nettement augmenté après le conflit de 2008, mais il a depuis diminué.

Grâce au financement reçu par le Gouvernement pour les déplacés internes, le HCR a accordé la priorité au plaidoyer en faveur d'une politique gouvernementale responsable et à l'assistance dans la planification de solutions dignes et durables d'intégration des déplacés internes. Le

HCR a étroitement surveillé la mise en œuvre de la stratégie de l'État et a parrainé des projets pilotes qui pourront être reproduits.

Organisation et mise en œuvre

En 2010, les six bureaux du HCR en Géorgie respectaient toutes les normes de sécurité de l'ONU. Le nombre de collaborateurs est passé de 91 au début de l'année à 71 en décembre 2010.

Présence du HCR en 2010

| | |
|---------------------|-----------|
| □ Nombre de bureaux | 6 |
| □ Effectifs totaux | 71 |
| Internationaux | 13 |
| Nationaux | 51 |
| JEA | 1 |
| VNU | 2 |
| Autres | 4 |

Collaboration avec les partenaires

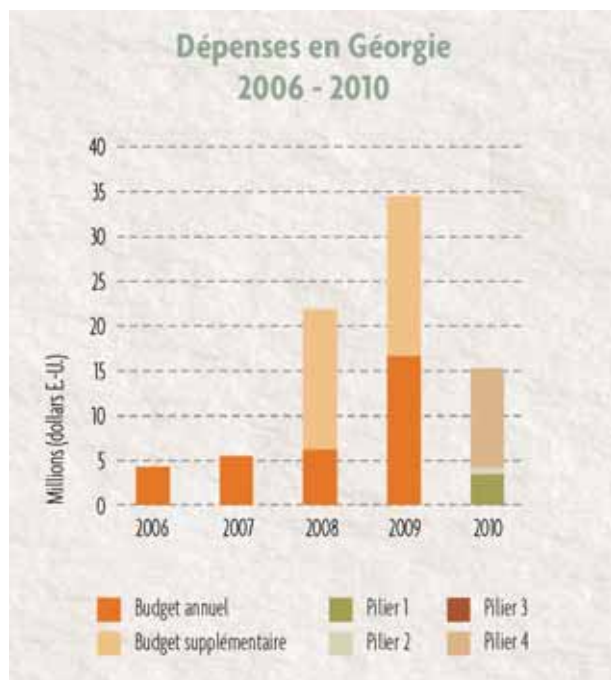
L'homologue gouvernemental principal du HCR est le Ministère des déplacés internes originaires des territoires occupés, de l'hébergement et des réfugiés, qui s'occupe de la

détermination du statut de réfugié ainsi que de l'assistance aux déplacés internes et aux réfugiés. Le Haut Commissariat a également instauré une coopération sur la prévention de l'apatridie avec l'Agence nationale de l'enregistrement civil dépendant du Ministère de la justice. Avec l'appui du HCR, cet organisme a élargi sa présence dans les régions, en particulier auprès des populations minoritaires. Les relations de travail avec le Bureau du Défenseur public ont également été resserrées pour le suivi de protection des déplacés internes.

Évaluation générale

En 2010, le HCR a renforcé son approche de mobilisation communautaire avec le transfert de projets aux autorités locales ou à des groupes particuliers comme les associations d'agriculteurs et les clubs féminins.

L'accord du HCR avec le PNUD pour la transition de l'assistance humanitaire au développement comprend des plans pour renforcer la gouvernance locale, soutenir l'intégration socio-économique durable, atténuer et renverser la détérioration de l'environnement, améliorer l'accès à la santé et l'éducation, et répondre aux problèmes liés à la violence sexiste.



Partenaires

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux : Ministère des déplacés internes originaires des territoires occupés, de l'hébergement et des réfugiés (MRA), Agence de l'enregistrement civil

ONG : *Abkhazintercont*, Centre de conseil pour les femmes Sakhli, Association Atinati, Association Avangard, CARE International, Centre humanitaire de bienfaisance Abkhazeti, *Civil Initiative and Human Being of the Future*, Conseil de coordination des réfugiés tchétchènes en Géorgie, Conseil danois pour les réfugiés, Association de soutien à l'emploi des Géorgiennes Amagdari, *Grassroots Support Centre*, *International Relief and Development*, Fondation pour le développement régional Kakheti, Groupe de développement juridique et de consultations, Conseil norvégien pour les réfugiés, Assistance technique en Géorgie, Association géorgienne pour les Nations Unies, *World Vision International*

Partenaires opérationnels

Organismes gouvernementaux : Ministères des affaires étrangères ; de la justice ; du règlement des conflits ; des affaires internes ; du développement économique ; de l'éducation et des sciences ; de la santé, du travail et des affaires sociales ; Bureau d'État de coordination de la réforme, Conseil des Parlementaires sur l'égalité des sexes.

Autres : Autorités contrôlant l'Abkhazie, Représentant du Secrétaire général de l'ONU pour les droits de l'homme des personnes déplacées dans leur propre pays, Bureau du Défenseur public, PNUD et autres institutions des Nations Unies, Conseil de l'Europe.

Budget, revenus et dépenses en Géorgie | dollars E.-U.

| | PILIER 1 Programme pour les réfugiés | PILIER 2 Programme pour les apatrides | PILIER 4 Projets pour les déplacés internes | Total |
|----------------------------------------------|--------------------------------------------|---------------------------------------------|---------------------------------------------------|-------------------|
| BUDGET FINAL | 7 035 775 | 810 000 | 52 953 822 | 60 799 597 |
| Revenus issus des contributions ¹ | 621 980 | 0 | 13 936 706 | 14 558 686 |
| Autres fonds disponibles | 2 752 514 | 796 183 | 2 080 637 | 5 629 335 |
| TOTAL DES FONDS DISPONIBLES | 3 374 494 | 796 183 | 16 017 344 | 20 188 021 |

| VENTILATION DES DÉPENSES | | | | |
|-------------------------------------------------------------|------------------|----------------|-------------------|-------------------|
| <i>Environnement de protection favorable</i> | | | | |
| Instruments régionaux et internationaux | 0 | 111 730 | 0 | 111 730 |
| Cadre juridique national | 201 719 | 0 | 0 | 201 719 |
| Cadre administratif national | 377 191 | 0 | 843 349 | 1 220 540 |
| Politique en matière de déplacements forcés | 0 | 0 | 779 | 779 |
| Prévention de l'apatridie | 0 | 140 335 | 0 | 140 335 |
| Sous-total | 578 909 | 252 065 | 844 128 | 1 675 103 |
| <i>Procédures de protection équitables</i> | | | | |
| Documents d'état civil | 5 899 | 254 820 | 0 | 260 719 |
| Sous-total | 5 899 | 254 820 | 0 | 260 719 |
| <i>Protection contre la violence et l'exploitation</i> | | | | |
| Violences fondées sur l'appartenance sexuelle | 298 073 | 0 | 619 702 | 917 775 |
| Sous-total | 298 073 | 0 | 619 702 | 917 775 |
| <i>Besoins élémentaires et services essentiels</i> | | | | |
| Abris et autres infrastructures | 0 | 0 | 2 787 434 | 2 787 434 |
| Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques | 0 | 0 | 489 484 | 489 484 |
| Sous-total | 0 | 0 | 3 276 918 | 3 276 918 |
| <i>Autogestion et participation communautaires</i> | | | | |
| Autogestion de la communauté et représentation équitable | 0 | 0 | 400 029 | 400 029 |
| Autosuffisance et moyens d'existence | (185) | 0 | 1 918 584 | 1 918 399 |
| Sous-total | (185) | 0 | 2 318 612 | 2 318 427 |
| <i>Solutions durables</i> | | | | |
| Stratégie de solutions durables | 137 177 | 0 | 0 | 137 177 |
| Réinstallation | 0 | 0 | 374 758 | 374 758 |
| Appui à l'intégration sur place | 997 378 | 0 | 452 714 | 1 450 092 |
| Sous-total | 1 134 556 | 0 | 827 472 | 1 962 027 |
| <i>Logistique et appui aux opérations</i> | | | | |
| Gestion de programme, coordination et appui | 356 096 | 194 282 | 565 643 | 1 116 021 |
| Sous-total | 356 096 | 194 282 | 565 643 | 1 116 021 |
| Versements aux partenaires d'exécution | 1 001 147 | 95 016 | 2 659 526 | 3 755 689 |
| Autres objectifs | (1) | 0 | 0 | (1) |
| Total | 3 374 494 | 796 183 | 11 112 001 | 15 282 678 |

¹ Les revenus issus des contributions incluent des coûts d'appui indirects prélevés sur les contributions pour les piliers 3 et 4, les budgets supplémentaires et la réserve pour les "Activités nouvelles ou additionnelles - liées au Mandat". Les contributions affectées à tous les piliers sont incluses dans le Pilier 1.